

Rappel sur les sauvegardes Cosoluce :

Une sauvegarde sécurise votre travail, elle vous évitera des heures de ressaisie.

Dans Cosoluce, un message apparaît régulièrement et vous demande d'effectuer une sauvegarde. Cette sauvegarde doit être faite sur un support externe (clé usb ou disque externe).

Ne pas tout le temps utiliser le même support. (utiliser 2 disques externes de façon alternée par exemple un disque **A** et un disque **B**)

Si on garde le support branché, on n'est pas protégé contre les risques externes divers : Cyber attaque, surcharge électrique, incendie, vol,...

Si on garde le support dans un tiroir, on est protégé contre les problèmes électriques, mais pas en cas d'incendie, en cas de vol.

Le support doit être conservé à l'extérieur des bâtiments.

La télé sauvegarde sur le serveur FTP de l'ATDA est à abandonner du fait de la prochaine fermeture de celui-ci.